

Les stèles élevées à la mémoire des soldats enterrés dans le cimetière, à un emplacement non-identifié, sont regroupés en haut du cimetière.

IVR22_20128000950NUC2A

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

22 novembre 2024 Page 1